

**Demande d'abattage d'arbres protégés**

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique du 10 juillet au 9 août 2026

Propriétaire	Domaine de Sien – Stéphane Allaz
Parcelle N°	262
Adresse	Domaine de Sien
Nombre d'arbres	2
Essence	2 peupliers
Motif	arbres morts
Compensation	oui
Essence	1 quecus robur et 1 a�er campestre

Le dossier est d pos  au Greffe municipal, rte de la Gare 4   Echandens, o  les int ress s peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enqu te publique.

La Municipalit 

Echandens, le 10 juillet 2026
CBE/mdc—2026.024 – 5.3.4